

Dossier d'inscription à la Nuit du rameur 2018 page 1/2

Vendredi 19 janvier 2018, de 19h à 23h, salle Marcel Sembat (ouverture des portes dès 17h)

Nom de l'équipe (obligatoire) :

Equipier 1

Nom : Prénom : Femme Homme

Club : Taille t-shirt : S M L XL

Date de naissance : / / mineur le 19 janvier 2018

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :@.....

Equipier 2

Nom : Prénom : Femme Homme

Club : Taille t-shirt : S M L XL

Date de naissance : / / mineur le 19 janvier 2018

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :@.....

Equipier 3

Nom : Prénom : Femme Homme

Club : Taille t-shirt : S M L XL

Date de naissance : / / mineur le 19 janvier 2018

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :@.....

Equipier 4

Nom : Prénom : Femme Homme

Club : Taille t-shirt : S M L XL

Date de naissance : / / mineur le 19 janvier 2018

Adresse :

..... Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :@.....

Dossier d'inscription à la Nuit du rameur 2018 page 2/2

La signature de l'inscription vaut acceptation par chaque participant ou représentant du règlement :

La nuit du rameur du **Vendredi 19 janvier 2018 de 19h à 23h, salle Marcel Sembat**, est organisée par le Cercle de l'Aviron de Chalon sur Saône.
EPREUVE : 10 équipes de 4 équipiers s'affrontent simultanément en relais sur des rameurs Concept2. La course est retransmise en temps réel sur un grand écran où les positions virtuelles de chaque équipe sont projetées.

Chaque équipier parcourt deux relais de 250 m. La course est terminée lorsque l'équipe a parcouru 2000 m.

INSCRIPTIONS / TARIFS : Le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site internet du club (<http://www.cercle-aviron-chalon.fr>), il doit être complété et remis au secrétariat du CAC (ouvert le samedi de 13h45 à 17h), déposé dans la boîte aux lettres du club, ou envoyé par courrier. Les dossiers incomplets ou non accompagnés du règlement ne pourront pas être acceptés.

Clôture des inscriptions le 18 janvier 2018 à 12h00 ou lorsque le nombre maximum d'équipes (80) sera atteint.

La liste définitive des engagés et le programme des courses seront publiés sur le site du club.

Tarif **15 euros (10 euros pour les moins de 16 ans)**. Règlement par chèque à l'ordre du Cercle de l'Aviron de Chalon.

Les enfants de **moins de 13 ans** à la date de l'épreuve ne seront pas acceptés. Pour les mineurs, l'autorisation parentale doit obligatoirement être complétée sur le bulletin d'inscription.

Tout engagement est nominatif.

Un seul rameur licencié dans une fédération d'aviron est autorisé par équipe.

L'inscription comprend une bouteille d'eau de 25 cl et un t-shirt de la nuit du rameur.

En cas de forfait après le 9 janvier, les droits d'inscription ne seront pas remboursés. L'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure ou de survenance d'un événement susceptible de nuire à la sécurité des participants.

DISQUALIFICATION : Un compétiteur peut être disqualifié pour les raisons suivantes : fraude, tentative de fraude ou toute autre raison de nature à perturber la compétition. Il sera interdit de participer à toutes les épreuves où il est engagé.

ASSURANCE : L'organisation a souscrit un contrat d'assurance responsabilité civile conformément à la législation en vigueur et en a justifié la validité aux services préfectoraux par la remise d'une attestation au moment de la demande d'autorisation administrative. Elle recommande fortement à tous les équipiers qui n'auraient pas d'assurance personnelle couvrant leurs dommages corporels, notamment les non – licenciés à une fédération sportive, de souscrire à une police individuelle accident dans le cadre de leur participation à l'épreuve.

RÉSULTATS : Les résultats seront affichés en temps réel pendant la soirée et communiqués sur le site et la page facebook du club.

TENUE VESTIMENTAIRE : Les compétiteurs peuvent porter un déguisement en prêtant attention aux vêtements longs qui peuvent bloquer les roues du siège du rameur.

DROITS À L'IMAGE : Toute personne assistant ou participant à la nuit des rameurs consent et accorde gratuitement au Cercle de l'Aviron de Chalon, partenaires et médias le droit d'utiliser directement ou indirectement, son image sur tout support et par tous les moyens en relation avec la compétition pour la promotion du CAC et de ses partenaires pour la durée la plus longue prévue par les lois, règlements, usages et conventions internationales actuels et futurs, en renonçant implicitement à toute demande de rémunération ou dédommagement.

INFORMATIQUE : Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, tout inscrit peut exercer auprès de l'organisation son droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant en s'adressant à l'organisateur.

FIL ROUGE : Tout au long de l'épreuve, les participants se relaieront sur un rameur afin de récolter des fonds pour l'association « Pour le bonheur de CLARA » (<http://www.pourlebonheurdeclara.fr>).

Nombre d'équipiers à 15 € : à 10 € (13 à 16 ans) : montant Total : €

Règlement : par chèque (à l'ordre du Cercle l'Aviron de Chalon-sur-Saône) en espèces

Date: / /

équipier 1

Nom Prénom Signature

équipier 2

Nom Prénom Signature

équipier 3

Nom Prénom Signature

équipier 4

Nom Prénom Signature

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature :

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné :

Père, Mère, Tuteur de :

Autorise mon fils/ ma fille à participer à la nuit des rameurs

Date : Signature